Appel du comité de la Société fribourgeoise d'éducation

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **35 (1906)**

Heft 12

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

XXXVe ANNÉE. N° 12. 15 JUIN 1906.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : **3 fr.** — Pour l'étranger : **4 fr.** — Prix du numéro : **20 ct.**
Prix des annonces : **15 ct.** la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. J. Dessibourg,** *Directeur de l'Ecole normale,* **Hauterive-Posieux.**
Pour les annonces, écrire à *M. R. Chassot, Musée pédagogique, à Fribourg,* et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'*Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.*

SOMMAIRE : *Appel du Comité de la Société fribourgeoise d'éducation. — Assemblée générale de Fribourg. — Méthode raisonnée de grammaire théorique et pratique. — Bilan géographique et historique de l'Europe, en 1905 (suite et fin.) — Conférence du corps enseignant broyard. — Chansons et histoire. — Bibliographies. — Chronique scolaire. — Caisse de retraite des membres du corps enseignant.*

APPEL

DU

Comité de la Société fribourgeoise d'éducation

CHERS ASSOCIÉS,

Le 4 juillet prochain, la Société fribourgeoise d'éducation tiendra, à Fribourg, sa réunion annuelle.

Nous pouvons vous assurer que les autorités et les amis nombreux que vous possédez dans le chef-lieu de notre

canton sont heureux de la circonstance qui leur permettra de prendra part à vos travaux pédagogiques et de vous dire que, parmi les bons serviteurs du pays, ils placent les éducateurs au premier rang.

En se développant dans tous les domaines, Fribourg n'a surtout pas oublié le champ d'activité de l'instruction populaire. Si le gouvernement fribourgeois a fait fleurir chez nous l'instruction supérieure, il a travaillé aussi dans une large mesure à améliorer les conditions de l'école primaire. Il voit, en retour, avec plaisir la Société d'éducation comprendre que le corps enseignant ne doit pas se confiner dans les seules questions de programme, mais mettre à l'ordre du jour des sujets de plus d'envergure.

Cette année-ci, figure aux tractanda l'importante question des apprentissages. Elle a été sérieusement traitée dans les travaux individuels des membres du corps enseignant. Mais il reste aux instituteurs et institutrices de venir s'éclairer encore par la discussion de l'assemblée générale, afin de se pénétrer toujours plus des saines idées qu'ils auront la mission de répandre dans la population de nos villes et de nos campagnes.

Nos réunions annuelles ne sont pas emprisonnées dans les murs austères de la salle de nos séances. Elles ont le joyeux complément d'un fraternel banquet. C'est le moment où l'on renoue les bonnes amitiés de l'Ecole normale, où l'on se délasse des fatigues d'une longue année scolaire, où l'on entend des voix autorisées parler des grands intérêts du pays et relever les cœurs par de sympathiques encouragements. Ces heures sont réconfortantes. Chacun emporte de nos réunions une ardeur nouvelle à la besogne ; chacun vibre d'enthousiasme aux grands noms de l'Eglise et de la Patrie.

Nous avons la persuasion que, pour tous ces motifs, les membres de la Société d'éducation tiendront à se rendre nombreux à Fribourg. Ils prouveront par leur présence que l'œuvre fondée il y a trente-quatre ans est

vivante comme au premier jour et qu'elle groupe les meilleures forces du pays pour ce que nous avons de plus cher : l'éducation chrétienne de notre jeunesse.

Au nom du Comité :
Jean QUARTENOUD, *président*.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE FRIBOURG

PROGRAMME

8 h. 1/4. — Formation du cortège sur la place de la Gare.
9 h. — Office de *Requiem* en la Collégiale Saint-Nicolas.
9 h. 3/4. — Séance dans la salle de la Grenette.
a) Chant d'ouverture.
b) Discours de bienvenue de Mgr Esseiva, R^me^ Prévôt.
c) Lecture du procès-verbal de la réunion de Guin.
d) Comptes de l'exercice 1905.
e) Désignation du district dans lequel se tiendra la prochaine Assemblée générale.
f) Nomination du Comité.
g) Lecture et discussion des conclusions du rapport sur la question mise à l'étude.
h) Rapport sur la marche et le développement des mutualités scolaires dans le canton de Fribourg.
i) Propositions éventuelles.
12 h. 1/2. — Banquet au Restaurant des Charmettes.

Derniers avis.

1° La carte de légitimation ci-jointe donne droit à la faveur d'un billet simple course pour l'aller et le retour sur les lignes du réseau fédéral (y compris Bulle-Romont) et des chemins de fer électriques Fribourg-Morat-Anet et de la Gruyère. Ne jouissent de cet avantage que les membres de société domiciliés dans le canton de Fribourg. (Décision de la Direction générale des C. F. F.).